

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

Du 27 août au 14 octobre 2018, la Ville de Montréal procède à un appel de candidatures pour recruter de nouveaux membres au Conseil interculturel de Montréal (CIM).

MANDAT

Créé en 2013, le Conseil interculturel de Montréal, est une instance consultative de la Ville de Montréal composée de **15 membres bénévoles**. Il a pour mandat principal de conseiller et donner son avis au conseil de la ville sur les services et les politiques municipales à mettre en œuvre afin de favoriser l'intégration et la participation des membres des communautés ethnoculturelles à la vie politique, économique, sociale et culturelle.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les membres du Conseil interculturel sont choisis de façon à refléter la diversité de la société montréalaise. Ils sont nommés par le conseil de la ville, sur recommandation d'un comité de sélection. Les mandats des membres sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelables une seule fois.

Pour devenir membre du CIM, la personne candidate doit :

1. manifester de l'intérêt pour les relations interculturelles et posséder de l'expertise ou de l'expérience dans ce domaine;
2. connaître les secteurs d'activités municipaux et les enjeux urbains associés aux relations interculturelles;
3. participer de façon active à un ou plusieurs des secteurs suivants de la vie montréalaise : économique, culturel, scientifique, communautaire ou éducationnel;
4. faire preuve de disponibilité afin de participer aux assemblées du conseil (de huit à dix par année) et aux réunions de ses comités de travail chargés d'étudier des questions particulières;
5. résider dans l'un des 19 arrondissements de la Ville ou y posséder un établissement d'affaires.

CANDIDATURE

Pour déposer votre candidature, veuillez remplir le présent formulaire et le faire parvenir accompagné de votre curriculum vitae au plus tard le **14 octobre 2018 à 17 h 00** à l'adresse suivante en mentionnant dans l'objet de votre courriel **Appel de candidatures Conseil interculturel de Montréal** :

Par courriel : dds_dotation_cadre-pro6@ville.montreal.qc.ca

Pour information : Marie-Claude Haince : 514 868-4490

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE**INFORMATIONS PERSONNELLES**

Prénom

Nom

Adresse (numéro, rue, appartement)

Municipalité

Québec

Province

Code postal

No.au domicile

et/ou

No. de cellulaire

et/ou

Autre no. :

Adresse de courriel

Arrondissement de résidence :

Sexe : Homme ☐Femme ☐Autre ☐Date de naissance : / /
(jour/mois/année)Langue maternelle ☐ Français☐ Anglais☐ Autre(s)**OCCUPATION**☐ Étudiant.e☐ Travailleur.euse☐ Sans emploi☐ Rerraité.e

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE ... SUITE**FORMATION**

Dernier diplôme obtenu (s.v.p. cochez)

- | | | | |
|---|--|---------------------------------------|--|
| ☐ DES général | ☐ DES professionnel | ☐ DEC | ☐ DEC technique |
| ☐ Certificat universitaire | ☐ Baccalauréat | ☐ Maîtrise | |
| ☐ Doctorat | ☐ Autre | ☐ Sans diplôme | |

AUTO-IDENTIFICATION VOLONTAIRE

La Ville de Montréal souscrit au principe d'égalité des chances pour tous. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées. La Charte des droits et libertés de la personne autorise la Ville de Montréal à recueillir les données nécessaires à la réalisation des programmes d'accès à l'égalité. Les définitions d'Autochtones, de minorités visibles et de minorités ethniques sont conformes à cette Charte. À cet effet, nous vous prions de bien vouloir remplir cette partie.

Faites-vous partie de l'un ou l'autre de ces groupes ?

- | | | | | | |
|----------------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Femme | ☐ Oui | ☐ Non | Minorité visible ¹ | ☐ Oui | ☐ Non |
| Autochtone ² | ☐ Oui | ☐ Non | Minorité ethnique ³ | ☐ Oui | ☐ Non |
| Personne handicapée ⁴ | ☐ Oui | ☐ Non | | | |

¹ Personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race ou de couleur blanche. À titre d'exemple : Personnes de descendance ou originaires d'Afrique, d'Haïti, de la Chine, de pays arabes, de l'Amérique latine etc.

² Indiens, Inuits ou Métis du Canada

³ Personnes, autres que les Autochtones et les personnes d'une minorité visible, dont la langue maternelle n'est pas le français ni l'anglais. Aux fins du présent formulaire, la langue maternelle est celle apprise en premier et que vous devez encore comprendre. À titre d'exemple : les personnes de descendance ou originaires d'Allemagne, de la Grèce, d'Italie, de la Hongrie, de la Russie etc.

⁴ Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et étant sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE... SUITE

QUESTIONS

1. Pourquoi souhaitez-vous poser votre candidature au Conseil interculturel de Montréal?
2. Décrivez brièvement une réalisation dont vous êtes particulièrement fier.
3. Quels seraient les dossiers dont vous aimeriez traiter à titre de membre du Conseil interculturel de Montréal?

J'ai été informé de l'appel de candidatures du CiM par :

- | | | |
|---|--|---------------------------------------|
| ☐ Facebook | ☐ Le journal <i>Le Devoir</i> | ☐ Un(e) ami(e) |
| ☐ Twitter | ☐ Le journal <i>Montreal Gazette</i> | ☐ Autres |
| ☐ Courriel | ☐ Un hebdomadaire local | |
| ☐ Un organisme communautaire | ☐ Site Web du CIM | |
| ☐ Mon établissement scolaire | ☐ Une affiche dans les installations de la
Ville de Montréal | |

J'atteste que les renseignements figurant sur le présent formulaire sont vrais et exacts. Je comprends que toute fausse déclaration peut entraîner le refus ou l'annulation de ma candidature le cas échéant.

Signature du postulant

/ /
Date de la signature (jour/mois/année)

Merci de l'intérêt que vous portez au Conseil interculturel de Montréal (CIM). Veuillez prendre note qu'aucun accusé de réception ne sera envoyé.